



n° 144 - Juin 2012

La création d'entreprise en 2011 en Champagne-Ardenne Forte baisse des créations d'entreprise individuelle

En Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, l'année 2011 est marquée par un net ralentissement des créations d'entreprise lié à l'essoufflement des créations d'auto-entreprise. Néanmoins, en 2011, l'auto-entrepreneuriat concerne encore 58,7 % des entreprises créées. Parmi les créations de société, l'intérêt pour les formes unipersonnelles, EURL ou SASU, se confirme. À l'exception de l'enseignement, santé et action sociale, tous les secteurs d'activité connaissent une baisse des créations. La part des nouvelles entreprises sans salarié au démarrage reste très élevée avec 94,5 % des projets mis en place. Dans la région, les femmes sont à l'origine de 35,5 % des créations d'entreprise individuelle, soit une proportion de deux points inférieure à la moyenne nationale.

En Champagne-Ardenne, avec 7 894 entreprises créées en 2011 dans les secteurs marchands non agricoles, la création d'entreprise faiblit de 12,8 % par rapport à 2010 (-11,9 % en France métropolitaine). Ce recul succède à deux années de forte hausse, conséquence de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur le 1^{er} janvier 2009.

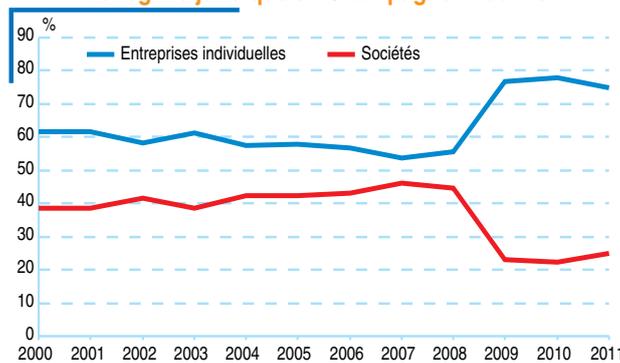
Dans la région, comme au niveau national, les nouveaux projets d'entreprise individuelle, moins nombreux en 2011 (-16,1 %), entraînent à la baisse l'ensemble de la création. Le rythme de création d'auto-entreprise ralentit fortement (-17,3 %) ainsi que celui des autres créations d'entreprise indivi-

duelle (-11,2 %). En 2011, 4 637 auto-entrepreneurs ont créé une entreprise, soit 973 de moins qu'en 2010. Néanmoins, dans une proportion quasi identique à 2010, le régime de l'auto-entrepreneuriat contribue toujours majoritairement à la création d'entreprise avec 58,7 % des projets mis en place en 2011 et 78,4 % des créations d'entreprise individuelle.

À l'inverse de la tendance nationale (+1,9 % en 2011), l'évolution des créations de société reste orientée à la baisse depuis 2007 en Champagne-Ardenne (-1,3 %). Avec la baisse des créations d'entreprise individuelle, la part des sociétés dans l'ensemble des créations remonte à 25,0 % (+2,9 points par rapport à 2010). En 2008, avant la mise en place du régime de l'auto-entreprise, les sociétés pesaient pour 44,8 % dans la création d'entreprise.

Dans toutes les régions de France métropolitaine, les créations d'entreprise chutent d'au moins 7,9 %.

Évolution des créations d'entreprise selon le régime juridique en Champagne-Ardenne



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

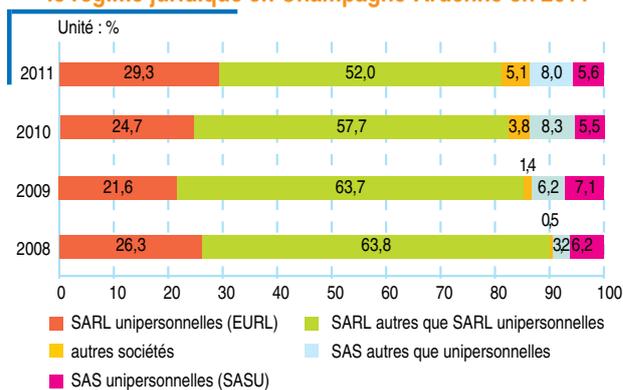
www.insee.fr

Avec une diminution de 12,8 %, la Champagne-Ardenne se place en 15^e position loin devant la Franche-Comté, dernière au classement (-19,5 %). L'essoufflement de l'engouement pour l'auto-entreprise concerne toutes les régions (jusqu'à -29,2 % en Franche-Comté) contribuant ainsi à la baisse généralisée des créations d'entreprise sur tout le territoire de France métropolitaine. En hausse dans les trois quarts des régions, les créations de société évoluent défavorablement en Limousin, Midi-Pyrénées, Alsace, Champagne-Ardenne et Bretagne.

Confirmation de l'intérêt pour les sociétés unipersonnelles

Parmi les 10 977 sociétés créées en 2011 en Champagne-Ardenne, 81,3 % sont des SARL et 13,1 % des SAS. Depuis 2008, le poids des SARL dans les créations de société ne cesse de diminuer au profit des SAS, forme plus souple au niveau de la définition des statuts de l'entreprise et qui ne nécessite, depuis 2009, aucun capital social minimum à la création. Au sein des nouvelles SARL, en baisse de 2,6 % en 2011, la demande de création sous la forme unipersonnelle (EURL) croît au détriment des autres SARL. Les créations de SAS augmentent de 6,6 %, grâce à la forte croissance des nouvelles SASU (+31,6 %), qui pèsent, en 2011, pour 5,1 % dans les créations de société. La SASU, pouvant être constituée par un seul associé avec un capital de 1 euro, est la forme juridique privilégiée des auto-entrepreneurs amenés à se transformer juridiquement en raison du développement de leur activité. Ainsi, comme au niveau national, l'engouement pour la forme juridique unipersonnelle, sous forme d'EURL ou de SASU, se confirme en 2011. Composées d'un unique associé, les sociétés unipersonnelles représentent, en 2011, 34,3 % des créations de société dans la région, contre 28,4 % en 2010. Au niveau national, les EURL et SASU pèsent pour 36,8 % dans la création de société (28,4 % en 2010).

Répartition des créations de société selon le régime juridique en Champagne-Ardenne en 2011

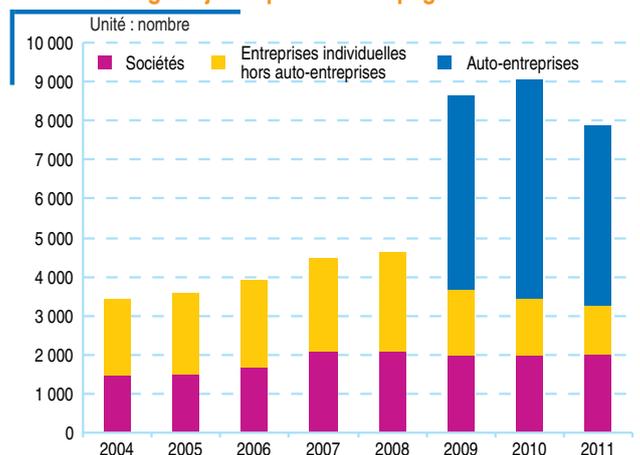


Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Baisse des créations d'entreprise dans les quatre départements

En 2011, les créations d'entreprise sont en recul dans les quatre départements de la région. Les Ardennes connaissent la diminution la plus prononcée avec 305 créations de moins qu'en 2010 (-15,6 %), la dynamique des sociétés (+2,2 %) ne parvenant pas à compenser la forte baisse des créations d'auto-entreprise (-25,0 %). Les tendances sont identiques dans la Marne : la croissance des sociétés, surtout des EURL

Évolution des créations d'entreprise selon le régime juridique en Champagne-Ardenne



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2011

(+28,2 %), ne suffit pas à compenser l'évolution défavorable des créations d'entreprise individuelle, notamment d'auto-entreprise (-15,6 %). Dans l'Aube, les trois formes de créations d'entreprise (auto-entreprises, autres entreprises individuelles et sociétés) reculent dans les mêmes proportions. En Haute-Marne, la stabilité des créations de société est assurée par la forte croissance des formes unipersonnelles (hausse de 25,0 % de créations d'EURL), mais les créations d'entreprise individuelle diminuent fortement.

Forte baisse des créations dans l'industrie

En 2011, en Champagne-Ardenne, hormis dans l'enseignement, santé et action sociale, la création d'entreprise baisse dans tous les secteurs d'activité. Au niveau national, les créations d'entreprise diminuent dans tous les secteurs, excepté ceux des activités immobilières et des activités financières ou d'assurance. Compte-tenu des volumes en jeu, la répartition des créations d'entreprise par secteur d'activité est peu modifiée. Aussi, en comparaison à la structure nationale, la Champagne-Ardenne présente toujours une création d'entreprise moins orientée vers le soutien aux entreprises, l'information et la communication et au contraire davantage tournée vers le commerce, les services aux ménages et l'industrie. Néanmoins, en 2011, les créations d'entreprise industrielle diminuent encore plus fortement dans la région qu'au niveau national (-24,8 %, contre -14,0 %). Dans l'industrie, tout comme au niveau national, 2011 marque la fin du pic de créations d'entreprise observé en 2009 et 2010 à 98 % sous forme sociétale, dans le secteur de la production d'électricité. Les mesures fiscales avantageuses proposées en 2010 pour encourager la production d'électricité issue d'énergies renouvelables ne sont pas reconduites en 2011. Ainsi, en 2009, 160 entreprises de la production d'électricité avaient été créées en Champagne-Ardenne ; elles étaient 126 en 2010 et seulement 13 en 2011. Au contraire, en 2011, les activités de gestion des déchets (dont la récupération de métaux) rencontrent un vif succès auprès des auto-entrepreneurs : sur les 445 entreprises industrielles créées, 61 le sont dans ce secteur, dont 53 sous forme d'auto-entreprise.

>> L'essoufflement de l'auto-entrepreneuriat

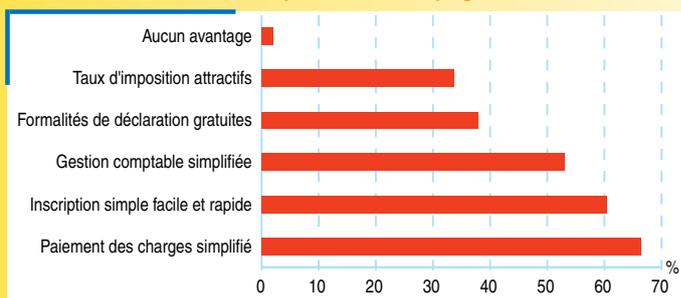
Depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur le 1^{er} janvier 2009, 15 242 auto-entreprises ont été créées en Champagne-Ardenne. Après un vif démarrage en 2009, propulsant la création à un haut niveau, le rythme des nouvelles immatriculations d'auto-entreprise ralentit fortement en 2011. Pour autant, l'auto-entrepreneuriat continue d'attirer avec 4 637 nouvelles immatriculations en 2011, soit 58,0 % de l'ensemble des créations d'entreprise. D'après l'enquête Sine réalisée en 2010 auprès d'un échantillon de nouveaux auto-entrepreneurs, 21,3 % des créateurs d'auto-entreprise de Champagne-Ardenne déclarent qu'ils auraient mis en place leur projet même en l'absence de ce régime. Sur la base de ces déclarations, le nombre d'entreprises créées en 2011 en Champagne-Ardenne serait équivalent à celui de 2008, année précédant la mise en place de l'auto-entrepreneuriat.

Outre une conjoncture économique morose, la mise en application en 2011 de la loi de financement pour la sécurité sociale, en durcissant le régime de l'auto-entrepreneuriat, peut avoir découragé des créateurs potentiels et expliquer le repli des créations d'auto-entreprise. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2011, les auto-entrepreneurs sont assujettis à la formation professionnelle comme les autres travailleurs indépendants et doivent déclarer, chaque mois ou trimestre, leurs revenus aux organismes de recouvrement, même en l'absence de chiffre d'affaires. Or, d'après l'enquête Sine, la simplification des procédures proposée par le régime de l'auto-entrepreneur, que ce soit pour le paiement des charges, les formalités d'inscription ou la gestion comptable, apparaît comme déterminante dans la décision de créer une auto-entreprise : en 2010, 66,4 % des nouveaux auto-entrepreneurs champardennais déclarent avantageux le paiement simplifié des charges et 53,1 % la gestion comptable facilitée.

Fin 2011, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (AcoSS) recense, en Champagne-Ardenne, 12 003 auto-entrepreneurs actifs depuis plus de trois mois. Parmi eux, 65,5 % déclarent un chiffre d'affaires positif en 2011 (62,9 % au niveau national) pour une moyenne de 7 856 €, contre 9 244 € au niveau national, niveaux bien inférieurs aux seuils maximums du régime de l'auto-entrepreneur de 36 600 € ou 81 500 € cette année-là selon la nature de l'activité. En comparaison, parmi les créateurs d'entreprise de 2006 de Champagne-Ardenne (enquête Sine 2006), 24,9 % déclaraient trois ans après la mise en place de leur projet un chiffre d'affaires annuel inférieur à 32 000 € et 44,6 % un chiffre d'affaires inférieur à 80 000 €.

La plupart des créations d'auto-entreprise se concrétisent par un démarrage effectif de l'activité : les 12 003 auto-entreprises ayant démarré leur activité depuis au moins trois mois (source AcoSS) représentent 78,8 % des auto-entreprises immatriculées au répertoire Sirene entre 2009 et 2011. D'après Sine 2010, l'auto-entreprise nouvellement créée est considérée comme une activité permanente pour 80,7 % des créateurs et même pour 93,5 % de ceux en situation préalable de chômage. À terme, 61,7 % des auto-entrepreneurs interrogés en 2010, et toujours en activité, envisagent de se développer et 17,9 % de se maintenir au niveau actuel.

Les avantages du régime de l'auto-entrepreneuriat déclarés par les créateurs d'auto-entreprise de Champagne-Ardenne en 2010



Lecture : en 2010, d'après l'enquête Sine, 66,4 % des créateurs d'une auto-entreprise déclarent avantageux le paiement simplifié des charges. Plusieurs avantages peuvent être déclarés par un même auto-entrepreneur

Source : Insee, Sine auto-entreprises 2010

Créations d'entreprise dans les départements de Champagne-Ardenne selon le régime juridique en 2011

Unités : nombre et %	Auto-entreprises		Entreprises individuelles hors auto-entreprises		Sociétés		Ensemble des créations	
	Nombre	Évolution 2010-2011	Nombre	Évolution 2010-2011	Nombre	Évolution 2010-2011	Nombre	Évolution 2010-2011
Ardennes	928	-25,0	306	-1,3	418	2,2	1 652	-15,6
Aube	1 104	-13,1	306	-14,0	421	-14,8	1 831	-13,7
Marne	2 069	-15,6	537	-12,0	942	4,2	3 548	-10,5
Haute-Marne	536	-17,5	131	-21,1	196	-0,5	863	-14,8
Champagne-Ardenne	4 637	-17,3	1 280	-11,2	1 977	-1,3	7 894	-12,8
France métropolitaine	284 246	-18,8	84 870	-9,2	160 859	1,9	529 975	-11,9

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)



Une moindre dynamique auto-entrepreneuriale dans la construction, le commerce et les services

L'essoufflement de l'auto-entrepreneuriat impacte fortement les secteurs d'activité dans lesquels le poids des auto-entreprises dans la création est élevé. Ainsi, dans les activités de soutien aux entreprises, la baisse de 20,7 % des créations d'auto-entreprise (66,1 % des créations du secteur) entraîne à la baisse l'ensemble de la création (-14,4 %). En 2011, les activités de l'économie de la construction (études et métrés de projets de construction) sont en hausse, pendant que les créations dans les services d'aménagement paysager diminuent par rapport à 2010. Dans le secteur des autres services aux ménages, encore davantage concerné par l'auto-entrepreneuriat avec 81,8 % des projets mis en place en 2011, les créations reculent de 18,7 % en raison de la baisse prononcée des immatriculations d'auto-entreprise. En 2011, dans ce secteur, les activités de clubs de sport sont en croissance, au contraire des créations de salons de soins de beauté et de coiffure. Dans l'information et la communication, malgré une progression notable de nouvelles sociétés (+31,6 %), la création continue de reculer (-7,9 %) en raison de la chute des créations d'auto-entreprise pesant pour 77,9 % dans la création du secteur, souvent dans des activités de programmation informatique.

Le secteur de la construction connaît, en 2011, la deuxième plus forte baisse des créations d'entreprise en raison d'un fort recul des créations d'auto-entreprise (-28,4 %), qui représentent 71,6 % des créations. Les nouvelles immatriculations d'activités de travaux de construction (plâtrerie, vitrerie) diminuent au contraire des activités de travaux de finition (feronnerie décorative, remise en état des lieux après travaux). Dans le secteur du commerce, hébergement et restauration, le plus fort contributeur à la création avec 31,1 % des nouvelles immatriculations d'entreprise en Champagne-Ardenne, les créations diminuent de 8,6 % du fait du ralentissement des créations d'entreprise individuelle (-11,6 %), même si celles-ci pèsent un peu moins dans la création (69,6 %).

Au contraire de la tendance nationale, malgré une augmentation des immatriculations d'auto-entreprise, les secteurs des activités immobilières et des activités financières et d'assurance accusent également un recul des créations (respectivement -2,4 % et -6,3 %), après les fortes hausses enregistrées en 2010. Dans ces deux secteurs, le poids des entreprises individuelles est le moins élevé de tous les secteurs (respective-

ment 41,0 % et 34,3 % des créations) et seulement 9,2 % et 16,3 % des créations sont des auto-entreprises ; d'une part, la loi exclut du régime de l'auto-entreprise plusieurs activités relevant de ces secteurs, d'autre part, pour ces activités le seuil maximum de chiffre d'affaires autorisé par le régime peut être rapidement dépassé.



Enseignement, santé et action sociale, seul secteur d'activité en hausse

En retrait de 3,0 % en France métropolitaine en 2011, l'enseignement, santé et action sociale est l'unique secteur en évolution favorable en Champagne-Ardenne (+2,3 %). Si la création d'entreprise individuelle pèse pour 93,1 % dans les créations du secteur, les auto-entreprises ne concernent pour autant que 49,7 % des créations. Ainsi, le recul de 3,0 % des auto-entreprises impacte peu la dynamique de création, portée par les nouvelles sociétés (+16,7 %, 2^e plus forte hausse après le secteur de l'information-communication) et les nouvelles entreprises individuelles hors auto-entreprises (+6,9 %). Au sein du secteur, en 2011, les créations diminuent dans l'enseignement au profit de l'action sociale, notamment l'aide à domicile.



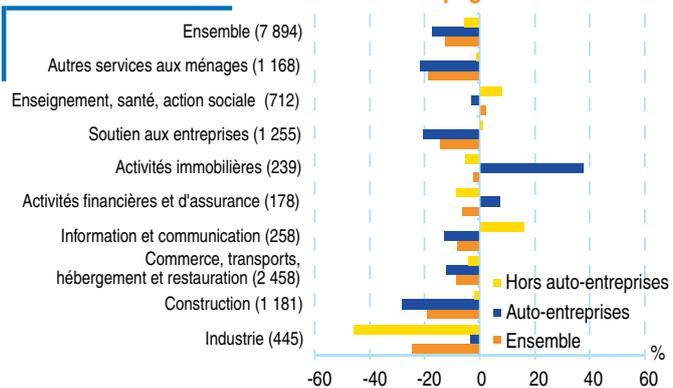
Des créations souvent sans salarié au démarrage

En 2011, en Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, en lien avec la part importante d'auto-entrepreneurs parmi les créateurs, la proportion de créations sans salarié au démarrage est très élevée (94,5 % et 94,3 % au niveau national).

Si juridiquement rien n'interdit à une auto-entreprise d'employer un salarié, le régime de l'auto-entrepreneuriat n'est économiquement pas adapté aux employeurs en raison notamment de la non-déductibilité des charges.

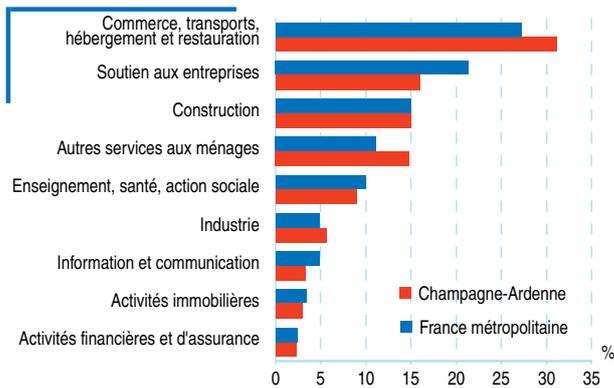
Sur les 7 894 créations d'entreprise, seulement 435 démarrent avec au moins un salarié à la mise en place du projet, créant ou maintenant 1 235 emplois salariés. Parmi les 435 créations d'entreprise avec salariés au démarrage, 50,8 % comptent un unique salarié (53,7 % en France métropolitaine). Le secteur du commerce est le plus gros pourvoyeur d'emplois salariés : parmi les nouvelles entreprises déclarant au moins un salarié à la création, 43,0 % relèvent de ce secteur, générant ou maintenant 492 emplois.

Évolution des créations d'entreprise entre 2010 et 2011 selon le secteur d'activité en Champagne-Ardenne



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Répartition des créations d'entreprise selon le secteur d'activité en 2011



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

La construction arrive en deuxième position avec 232 salariés déclarés par les nouvelles créations d'entreprise. Hors auto-entreprises, les créations avec au moins un salarié au démarrage restent peu fréquentes concernant 13,2 % des projets. Les entreprises immatriculées sous forme de société

sont davantage employeuses que les autres : parmi elles 18,8 % démarrent avec au moins un salarié contre 5,1 % des entreprises individuelles (hors auto-entreprises). ■

Séverine Weidmann

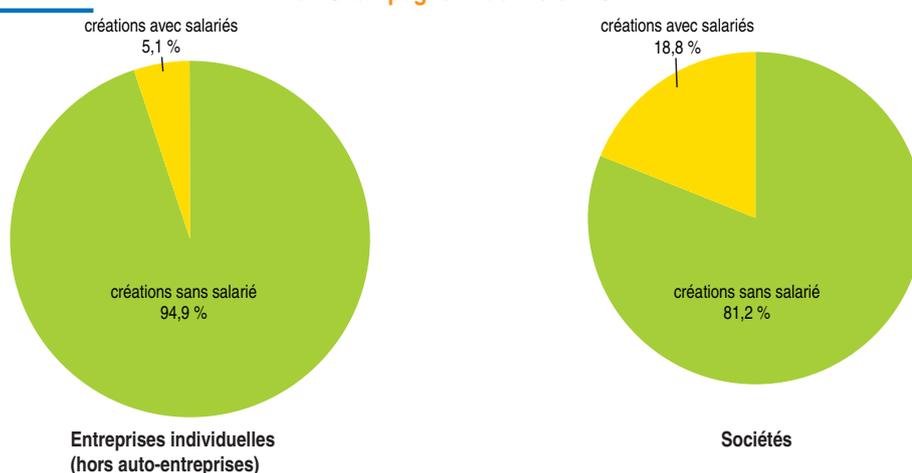
Créations d'entreprise et créations d'emploi salarié selon le secteur d'activité en 2011

Unités : nombre et %	Créations d'entreprise en Champagne-Ardenne	Part de créations sans salarié dans l'ensemble des créations en Champagne-Ardenne	Part de créations sans salarié dans l'ensemble des créations hors auto-entreprise	
			en Champagne-Ardenne	en France métropolitaine
Industrie	445	93,7	82,7	82,9
Construction	1 181	92,5	82,9	79,9
Commerce, transports, hébergement et restauration	2 458	92,4	84,3	84,5
Information et communication	258	96,5	84,2	94,3
Activités financières	178	88,2	85,9	93,9
Activités immobilières	239	97,5	97,2	96,8
Soutien aux entreprises	1 255	96,7	90,4	92,1
Enseignement, santé, action sociale	712	98,0	96,1	96,6
Autres services aux ménages	1 168	96,6	81,2	83,7
Ensemble	7 894	94,5	86,8	87,8

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2011

Part des créations d'entreprise selon le nombre de salarié au démarrage de l'activité en Champagne-Ardenne en 2011



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

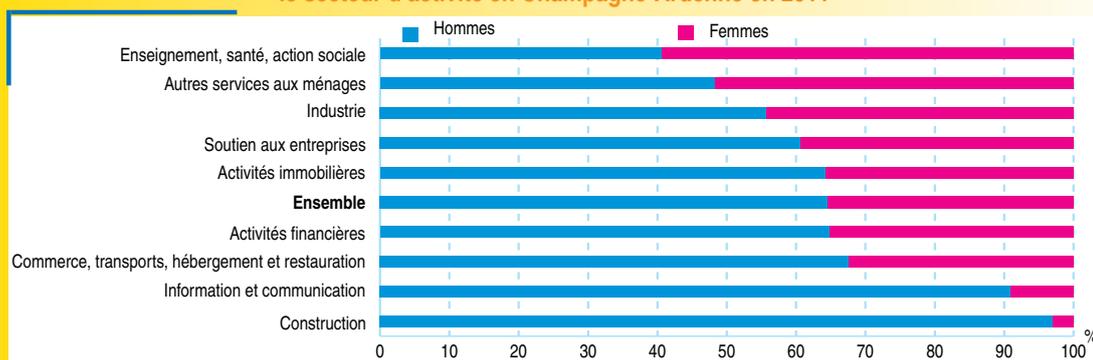
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2011

>> Les femmes à l'origine de 35,5 % des créations d'entreprise individuelle

En 2011, sur les 5 917 entreprises individuelles créées (auto-entreprises et autres entreprises individuelles), 2 103 le sont par une femme, soit 35,5 % des créations contre 37,6 % en France métropolitaine. La Champagne-Ardenne se situe avec la Picardie, la Lorraine ou la Franche-Comté dans le tiers des régions françaises les moins féminisées en matière d'entrepreneuriat. En Île-de-France et dans les régions littorales les plus tertiaires et touristiques, la création d'entreprise individuelle est davantage féminisée, atteignant 39,5 % des projets en Pays-de-Loire, sans toutefois dépasser les niveaux des départements d'outre-mer (45,6 % aux Antilles et 53,9 % à Mayotte).

Comme au niveau national, les femmes sont majoritaires dans le secteur de l'enseignement, santé et action sociale, avec 58,4 % des projets notamment dans les activités de la santé humaine (infirmiers, sages-femmes...) et dans le secteur des autres services aux ménages (51,5 %) avec la création de salons de soins de beauté ou de coiffure. Elles sont au contraire sous-représentées dans les activités d'information et de communication (9,1 % des créations d'entreprise individuelle) et de la construction (3,0 %). En 2011, la part des femmes parmi les porteurs de projet est moins élevée chez les auto-entrepreneurs (34,7 % des créations) que parmi les autres entrepreneurs individuels (38,7 %).

Répartition des créations d'entreprise individuelle selon le genre et le secteur d'activité en Champagne-Ardenne en 2011



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) 2011



>> Sources et pour en savoir plus

Les statistiques de créations d'entreprise proviennent du **répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)** géré par l'Insee. L'étude porte sur les créations d'entreprise de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et d'assurance et les activités de location de biens immobiliers.

La décomposition en secteurs d'activité utilisée dans cette étude s'appuie, pour l'essentiel, sur le niveau d'agrégation en dix postes dit A10 de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) mais seuls neuf postes sont utilisés du fait que le champ est hors activités agricoles. Les intitulés de certains postes sont résumés : ainsi, par exemple, le poste « autres activités de services » est renommé « autres services aux ménages » mais ne recoupe pas les activités du poste « services aux particuliers » de la nomenclature d'activités française révision 1 (NAF rév. 1, 2003).

Données AcoSS sur les non-salariés : l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (AcoSS) gère le registre des non-salariés pour calculer leurs droits sociaux (maladie, vieillesse...) et centralise à ce titre les données sur les auto-entrepreneurs. Ces données permettent ainsi de connaître les personnes affiliées à ce régime et, pour chaque trimestre de 2009 et 2010, le chiffre d'affaires déclaré (base du calcul des cotisations sociales) et donc le trimestre précis où elles ont réalisé une première activité dégageant du chiffre d'affaires.

Dispositif SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises (de tous secteurs sauf l'agriculture) tous les quatre ans. Dans ce cadre, deux enquêtes ont eu lieu en septembre 2010 : l'une auprès des entreprises créées au premier semestre 2010, l'autre spécifiquement auprès des 190 000 créateurs d'auto-entreprises à la même période. L'encadré sur « l'essoufflement de l'auto-entrepreneuriat » s'appuie principalement sur la seconde. 40 000 auto-entrepreneurs ont été interrogés et 66 % d'entre eux ont fourni une réponse exploitable. Comme pour les générations de créateurs enquêtés en 1998, 2002 et 2006, deux autres interrogations sont prévues trois ans et cinq ans après la création.

Pour en savoir plus

- « [Moins de créations d'entreprises individuelles en 2011](#) », Insee Première n° 1387, janvier 2012
- « [Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime](#) », Insee Première n° 1388, février 2012
- « [Créations et créateurs d'entreprise sous le régime de l'auto-entrepreneur - Enquête auto-entrepreneurs 2010](#) », Insee Résultats n° 57, février 2012
- « [La création d'entreprise en 2010 en Champagne-Ardenne: Une dynamique toujours portée par l'auto-entrepreneuriat](#) », Insee Flash n° 132, avril 2011
- « [Les créations d'entreprise en 2009 - Le régime de l'auto-entrepreneur dynamise la création](#) », Insee Flash n° 119, avril 2010
- « [La mise en place de l'auto-entrepreneur : bilan à fin décembre 2011](#) », communiqué de presse, AcoSS, mars 2012
- « [Le portail des auto-entrepreneurs](#) », site officiel des auto-entrepreneurs



>> Définitions

Créations d'entreprise : la définition des créations d'entreprise dénombrées par l'Insee s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprise correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene enregistrant un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, en termes d'activité et de localisation.

Toutefois, dans le cas des auto-entreprises, les créations ne peuvent être dénombrées au sens du concept européen. L'immatriculation des auto-entreprises dans le répertoire Sirene est effective, qu'elles aient ou non effectivement démarré une activité. Sont ainsi comptabilisées des « demandes de création » dont certaines se traduiront par une vraie création d'activité et d'autres par un démarrage différé voire jamais réalisé. Une partie de ces demandes, enfin, sera invalidée par l'Acoss : les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de diverses professions réglementées ne peuvent en effet prétendre au régime de l'auto-entrepreneur, ce qui entraîne finalement le rejet de leur affiliation.

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008. Il s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités) à titre principal ou complémentaire. Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise à savoir réaliser moins de 80 300 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 100 euros pour les prestations de services et activités libérales. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) et/ou au répertoire des métiers (RM) ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

SARL : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

SARL unipersonnelle (EURL) : SARL constituée par une seule personne qui en détient par conséquent toutes les parts.

SAS (société par actions simplifiée) : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. La SAS est une société de capitaux, ce qui la rapproche de la SA (société anonyme).

SAS unipersonnelle (SASU) : SAS à associé unique.